

# LA DÉPÊCHE

## ARIÈGE

AGENCE DE FOIX - TÉL. 05 61 05 45 00 - redaction09@ladepêche.fr



**MIGLOS**  
Un  
labrador  
évite un  
incendie  
P. 21



PROCÈS DE LA RURALITÉ À FOIX

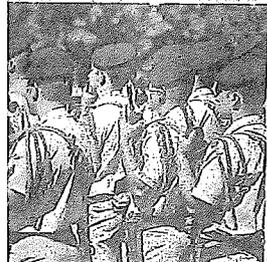
## 2000 à 5000 manifestants ont paralysé la ville

P. 18 & 19

FOIX

Des réfugiés  
accompagnés dans  
leur nouvelle vie  
notre provisoire d'hé-  
bergement de Foix ac-  
compagne char-  
mément de nombreux ré-  
fugiés, à qui le sous-préfet a  
fait une visite ce lundi. P. 32

ATTENTAT  
DU DRAKKAR



CP : dimanche,  
Pamiers rendra  
un hommage aux 58  
militaires tués en 1983  
Les Ariégeois sont invi-  
tés à rendre hommage  
aux parachutistes qui  
ont trouvé la mort  
dans un attentat à Bey-  
routh (Liban). P. 25

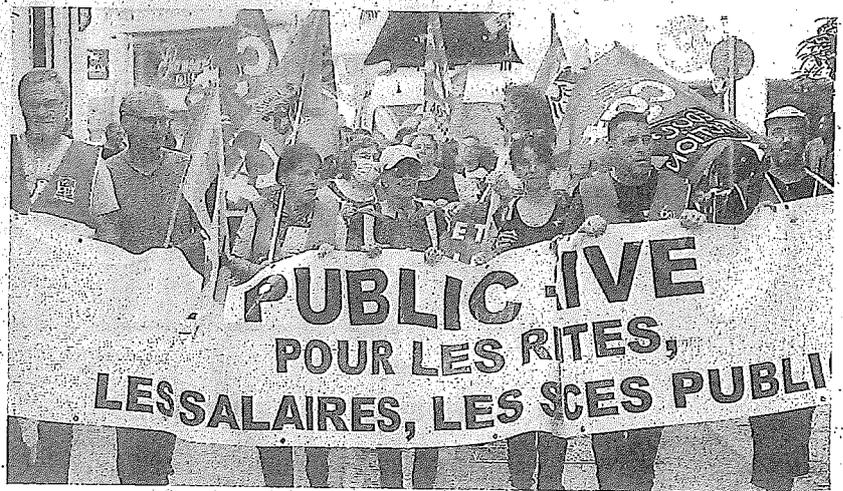
## Un millier de personnes à Pamiers contre la vie chère

À l'appel d'une large  
intersyndicale, un  
bon millier de per-  
sonnes se sont ras-  
semblées hier  
après-midi devant la  
sous-préfecture.

Organisée en quelques jours à l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires, sans oublier la Confédération paysanne pour l'Ariège, la manifestation interprofessionnelle a réuni, hier après-midi près d'un millier de personnes, douze cents selon la CGT. « Bien plus que lors du dernier rassemblement du 29 septembre », se félicite Sébastien Pollaert (CGT), à l'issue d'un comptage syndical.

Surfant sur le mouvement débuté dans les raffineries et les dépôts de carburant du groupe TotalEnergies, l'intersyndicale tente aujourd'hui d'agréger toutes les luttes, de fédérer tous les mécontentements. Chasuble rouge de FO sur le dos, Sébastien, agent hospitalier, résume à lui seul, les revendications premières des manifestants. « Aujourd'hui, notre pouvoir d'achat s'effondre et le gouvernement s'entête à vouloir repousser l'âge de la retraite », explique le quadragénaire. « On ne doit pas se laisser faire ! ».

Si les salariés de TotalEnergies ont donné le tempo de la mobilisation, Didier Mézin, le secrétaire général de l'union départementale CGT de l'Ariège ne tient pas à faire de cette



Après une entrevue avec le sous-préfet de Pamiers, la délégation a donné le départ du cortège dans les rues de Pamiers. / DDM, B.H.

journée « une grève de solidarité avec les salariés des raffineries », dont certains font l'objet de réquisitions. « Une atteinte au droit de grève qui ne dit pas son nom », estime Nadia Riaboff du syndicat Solidaires. Si les super-profits du groupe pétrolier exacerbent les tensions sociales, la CGT locale n'en oublie pas les mouvements sociaux du département : les ATSEM à Pamiers, les agents du conseil départemental, les salariés de l'Adapei, les taïcs de Luzénac. Fustigeant « les syndicats réformistes » qui ont signé un accord avec la direction de TotalEnergies, Didier Mézin estime que la lutte interprofessionnelle n'en est qu'à ses débuts. « Une

victoire de la CGT chez Total sera une victoire pour tous, une défaite sera une défaite pour tous », estime-t-il. Dans les rangs de la FSU, par la voix de Marc Fagel, les syndicats réformistes (Ndlr : il pense à la CFDT) font le lit du grand capital. « Aujourd'hui, camarades, il faut choisir son camp. Le gouvernement a choisi celui du patronat » et « celui des actionnaires » précise Nadia Riaboff. Et de rajouter « ce qu'il faut réquisitionner, ce ne sont pas les salariés, mais les profits des entreprises ». À deux mois à peine des élections syndicales qui se dérouleront dans la fonction publique, on le voit, les syndicats tiennent aussi un discours de

campagne. « Faire grève, rappelle Didier Mézin, c'est choisir de ne pas être payé ». À 70 ans passés, Guy, un retraité du privé, est encore sur le pavé. « Si je suis là aujourd'hui, ce n'est pas tellement pour moi. Mais j'ai des petits-enfants et pour eux je veux le meilleur. Pas ce qu'on leur offre aujourd'hui », Avant de partir en cortège dans les rues de Pamiers, une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le sous-préfet Jean-Baptiste Morinlaud, à qui une motion a été remise. Charge à lui de transmettre les doléances au gouvernement... mais qui doit déjà les connaître. B.H.

# 2 000 à 5 000 manifestants à Foix, hier, pour la défense de la ruralité

La démonstration de force n'a peut-être pas eu l'ampleur espérée, mais 2 000 à 5 000 personnes étaient hier à Foix pour défendre la ruralité, en marge du procès des incidents de La Bastide-de-Sérou.

Au petit jeu du verre à moitié vide ou à moitié plein, le succès du rassemblement organisé hier à Foix à l'appel de la FDSEA, des Jeunes Agriculteurs et des fédérations de chasse et de pêche de l'Ariège ne peut être jugé à l'aune des chiffres. Selon la police, à peine 2 000 personnes se sont rassemblées sur les allées de Villote, quand les organisateurs en attendaient au moins 5 000. Un chiffre qu'ils n'ont toutefois pas craint d'annoncer à la tribune, évoquant même des bus qui, venus de toute l'Occitanie, n'étaient pas encore arrivés en Ariège au moment de la manifestation.



Les manifestants ont occupé une bonne partie des allées de Villote jusqu'en milieu d'après-midi. / DDM, J.-O.B.

Une manifestation qui s'est déroulée par ailleurs sans le moindre incident, quand certains craignaient un « bis repetita » de ceux qui avaient agité La Bastide-de-Sérou en mai 2018 et dont les mis en cause occupaient justement la tribune (lire en page suivante). Mais le service d'ordre était conséquent, les associations écologistes avaient appelé leurs sympathisants à ne pas se rassembler, et la consigne a été suivie. Si bien que

hors l'explosion sonore de quelques pétards, tout s'est déroulé dans le calme et l'odeur alléchante du sanglier à la broche.

« Je veux continuer à vivre libre ». De nombreux élus ariégeois étaient présents, maires en tête comme celui de Rivèrenet, Richard Meynard, qui expliquait ainsi sa venue : « Je veux pouvoir continuer à me promener en montagne sans avoir peur de trouver

un ours sur mon chemin. Je veux pouvoir continuer de chasser, de pêcher. Je veux continuer à vivre libre et je ne veux pas qu'on m'impose des obligations qui ne tiennent pas la route, par une bande de gens qui connaissent très mal le milieu rural. »

Comme annoncé, Willy Schraen, le président de la Fédération nationale des chasseurs, et la présidente de la FNSEA Christiane Lambert avaient fait le déplacement

pour soutenir les prévenus (lire ci-dessous). Le sénateur Jean-Jacques Michau, la présidente du conseil départemental Christine Téqui, le vice-président du conseil régional Kamel Chibli et le député Laurent Panifous étaient également présents.

« J'ai voulu manifester clairement mon soutien au monde rural, indiquait ce dernier. Ce sont des personnes attachées à notre patrimoine naturel, qui façonnent notre paysage, qui l'entretiennent, mais aussi ceux qui font vivre nos traditions. Chasseurs, pêcheurs vivent de leur passion, sereinement, en paix, et ils font vivre notre ruralité. J'ai donc voulu manifester mon soutien envers ces gens dont je me sens très proche. »

« Les écologistes, c'est nous ! »

Une défense de la ruralité qu'on aura retrouvée à la tribune, unanimement, quoiqu'en des termes parfois moins polés. Mais surtout une attaque en règle des associations de défense de l'environnement... « Des écologistes au cerveau atrophié, perfusés par nos impôts », pour Clémence Biard, la présidente des Jeunes agriculteurs de l'Ariège. Dès « escrocs-écologistes amateurs, nuisibles » pour Jean-Pierre Mirouze, président de l'Aspap (Association de sauvegarde du patrimoine Ariège-

Pyrénées). « On veut faire quoi de ce territoire ? Une réserve d'Indiens ? Ça va pour sa part Jean-Luc Fernandez, le patron des chasseurs ariégeois. Rien ne peut se faire sans nous, nous sommes la vie de nos villages. »

Car s'il est un message à être revenu dans la bouche de tous les intervenants, c'est bien celui-ci, résumé par Clémence Biard : « Les écologistes, c'est nous ! Nous sommes les premiers défenseurs de l'environnement et nous n'avons besoin de personne. » Mais des écologistes « insultés, baffoués » pour Rémi Moulis, de la EDSEA 09, bloqués dans tous leurs projets par des réglementations à leurs yeux absurdes. « Essayez de monter une unité de méthanisation, lançait Cédric Munoz, le président de la FDSEA 09. Ceux qui ont essayé ont mis 10 ans... » Face à la perspective du procès qui les attendait l'après-midi, Jean-Pierre Mirouze résumait l'attitude des six prévenus : « Je monterai les marches du tribunal la tête haute et si demain il faut remonter ces marches, je les monterai encore la tête haute, et avec fierté. » Et une attente : « J'espère qu'aujourd'hui ça fera jurisprudence et que ce sera le début de quelque chose pour nous, le monde rural. »

J.-O. Badia, avec Dorian Vidal

## LA MANIFESTATION EN IMAGES



1- Les six prévenus sont partis vers le tribunal juchés sur un tracteur et accompagnés de la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert. 2- Parmi les nombreux élus présents, le sénateur Jean-Jacques Michau (à g.) et le député Laurent Panifous. 3- Très présentes pendant toute la manifestation, durant laquelle elles ont rendu hommage en musique à Jean-Luc Fernandez et Willy Schraen, les trompes de chasse des Echos de Lestrieux ont accompagné le cortège. / Photos DDM, J.-O.B.



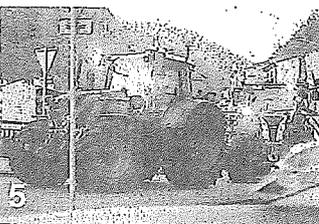
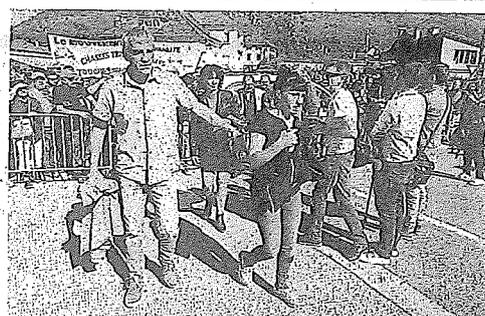
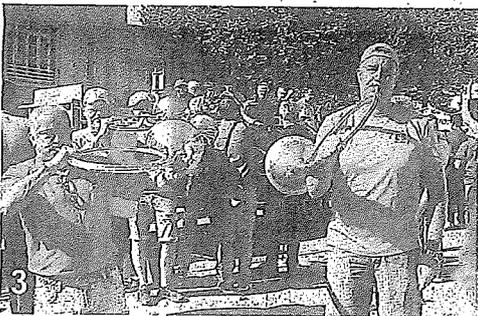
Christiane Lambert à la tribune avec les six prévenus. / DDM, J.-O.B.

## Deux figures pour la « reconquête de la ruralité »

« Dans un pays où certaines personnes ont du mal à mettre de l'essence dans leur voiture, j'ai du mal à comprendre pourquoi ces six personnes vont devant le tribunal », commençait Willy Schraen. « Nous sommes tous ici la grande famille de la ruralité, ma vraie famille. [...] et quand on touche à un cheveu de la famille, on doit tous être là. » Pour le président national des chasseurs, « le combat d'aujourd'hui, c'est le combat pour demain. Foix doit devenir la première pierre de cette reconquête de la ruralité, partout en France où on touchera à ses valeurs. » Et de conclure - en occitan, puis en français - avec la devise de Gaston Fébus si chère à l'Ariège : « Touches-y si tu l'oses. »

celui de quelques associations, peu nombreuses mais puissantes. » Et de fustiger « ceux qui signent des pétitions à gogo dans leur canapé au lieu de mettre les doigts dans le cambouis. » Non sans dérouler quelques arguments sous un tonnerre d'applaudissements : « Qui aujourd'hui entretient les pâtures, les estives ? C'est nous ! Qui capte du carbone comme personne d'autre ? C'est nous ! Qui prend en charge la régulation du gibier ? Qui préserve la biodiversité dont tout le monde parle ? C'est encore nous ! » Plaidant pour une ruralité « dynamique, une ruralité qui se modernise » après avoir dénoncé les dégâts de l'ours et du loup, elle concluait : « Nous voulons des montagnes vivantes, une ruralité attractive, et nous portons une cause juste qui doit devenir nationale. Et comme nous sommes si, dignes, nous serons entendus ! »

I.-O.B., avec D.V.



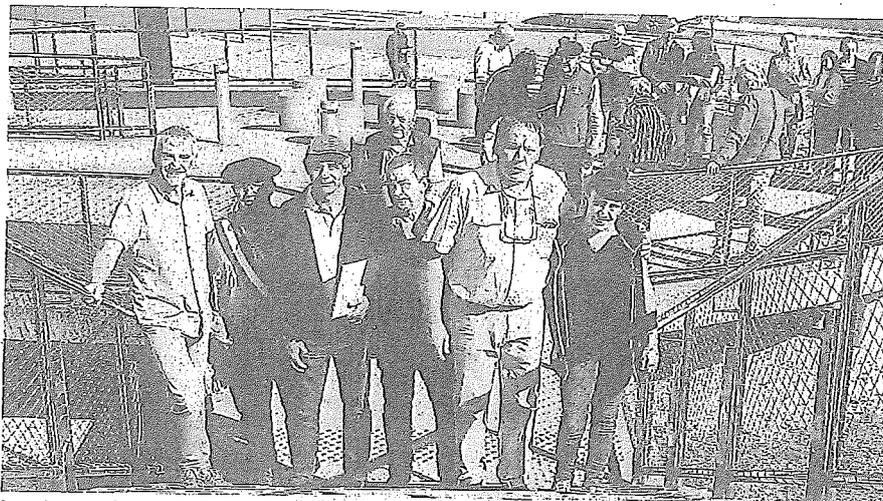
4- Philippe Lacube et Clémence Biard arrivent au tribunal, suivis par la présidente du conseil départemental Christine Téqui. 300 personnes ont accompagné les six prévenus jusqu'au tribunal. 5- Les tracteurs sont arrivés tôt à Foix, causant un embouteillage monstre à l'entrée de la ville et sur l'avenue du général Leclerc. 6- Aucun incident n'a été à déplorer de la part de manifestants bien encadrés par un service d'ordre d'une cinquantaine de personnes. Dans une ambiance bon enfant, certains ont même joué les prisonniers non loin du tribunal.



# Deux mois de prison avec sursis et 500 euros d'amende requis par le parquet

Clémence Biard, Jean-Luc Fernandez, Philippe Lacube, Jean-Pierre Mirouze, Cédric Munoz et Rémi Toulis ont comparu devant le tribunal judiciaire de Foix hier après-midi, pour entrave à la liberté de manifester. Délibéré attendu le 29 novembre.

Ils sont arrivés groupés, devant le palais de justice de Foix, aux alentours de 13h45. Les six prévenus de l'affaire dite de La Bastide-de-Sérou, responsables du monde agricole et rural, ont fait front au moment de grimper les marches du tribunal, après y avoir été apportés assis sur une botte de paille disposée sur une remorque, tirée par un tracteur. Puis ils se sont installés au premier rang de la partie gauche de la salle d'audience, peu après 14 heures. Du même côté que leurs avocats parisiens, M<sup>r</sup> Renaud Le Gunehec et Antoine Pastor. Les représentants des associations qui se sont constituées parties civiles leur faisaient face, à droite de ce qui allait être le théâtre d'une audience fleuve. Devant ces représentants, M<sup>r</sup> Alice Terrasse et Julie Rover, leurs conseils.



Les prévenus sur les marches du tribunal judiciaire de Foix. De gauche à droite : Philippe Lacube, Jean-Luc Fernandez, Rémi Moulis et Clémence Biard. / Photo DDM, J.O.B.

Il s'agit du même face-à-face que le 5 mai 2018, où une réunion « d'état des lieux de l'environnement en Ariège », comme l'a indiqué dans son exposé des faits le président du tribunal, Vincent Anières, avait été perturbée par une contre-manifestation (un terme assumé par la défense). Jusqu'à l'entrave, selon l'accusation, ce qui a conduit les six prévenus à la barre du tribunal fuxéen. Un rassemblement qui n'avait pas été dûment déclaré en préfecture. Le seul point sur lequel chaque partie semblait (à peu près) s'accorder. Après un résumé du dossier d'une heure, ce sont les huit témoins cités à comparaître qui ont été appelés chacun leur tour.

Deux témoins ont été convoqués du côté des parties civiles : la conseillère régionale Katherine Wersinger, présente sur place au moment des faits, et Florence Cortes, qui a renoncé à se présenter à ce fameux état des lieux. De l'autre, six personnes amenées à s'expliquer, parmi lesquelles l'actuelle présidente du conseil départemental Christine Téqui, première

vice-présidente au moment des événements reprochés dans la prévention.

### Délibéré le 29 novembre

Il ne manquait finalement que deux personnes physique et morale à cette audience : la préfète de l'Ariège de l'époque, Marie Lajus, et la Confédération paysanne, qui a appelé à manifester avant de

se rétracter une fois sur place.

Le président Anières et ses assesseurs Elise Piconica et Pauline Chaulet se sont vus très précis dans leurs questions, l'audience correctionnelle prenant parfois des allures de cour d'assises. Le rôle de chacun a été disséqué, analysé à l'aide de vidéos et articles de presse, mais également de films amateurs ou extraits des

### Répères 7H30

#### DE DÉBATS

C'est une audience fleuve qu'a accueillie le tribunal de Foix. Elle a débuté vers 14h10 et a connu sa seule pause à 18h45. Pendant une demi-heure, le tribunal s'est retiré, permettant à chaque personne d'ingurgiter un encas avant la plaidoirie des parties civiles, les réquisitions du procureur de la République et la plaidoirie de la défense. Les prévenus n'ayant rien ajouté en clôture des débats, la séance a été levée à 21h35.

caméras mobiles des CRS et gendarmes présents ce fameux 5 mai 2018. Au terme de débats qui ont parfois donné lieu à des moments de flottements peu compréhensibles de l'assistance, une pause a été décrétée pour permettre à tous de reprendre ses esprits. La dernière ligne droite du procès s'est alors amorcée avec la plaidoirie de la partie civile, puis les réquisitions du procureur, qui se sont élevées à deux mois de prison avec sursis, 500 euros d'amende pour chaque prévenu ainsi que 1 500 euros dont 750 avec sursis pour les personnes morales, les associations citées comme personne morale. La parole a été donnée à la défense puis aux prévenus. La décision a, enfin, été mise en délibéré au 29 novembre 2022 à 14 heures. Florent Duprat

## La partie civile plaide « le terrorisme », la défense se dit « scandalisée »



Mes Julie Rover et Alice Terrasse, pour les parties civiles. / DDM, F.D.

Les premières phrases d'une plaidoirie donnent le ton des arguments développés. Le public de la salle d'audience de Foix n'a pas été déçu hier, devant l'introduction du propos des avocats des parties civiles et de la défense. 19h21 précises, Me Alice Terrasse commence son récit « par une citation (faussettement) attribuée à Voltaire : "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire". Eh bien je crois que tout le monde n'a pas la même conception de la démocratie. Finalement, ce qui s'est passé le 5 mai 2018 se passe aussi aujourd'hui, à la différence qu'on est protégé en ce moment par les murs du tribunal de Foix. [...] Voilà leur conception de la liberté d'expression qui leur permettrait de faire ce qu'ils ont fait, c'est-à-dire un acte de terrorisme », a lancé sans ciller l'avocate toulousaine. Lors de sa démonstration, celle-ci s'est notamment appuyée sur les déclarations à la barre de Katherine Wersinger : « Je suis au procès de violence qui s'est exercée, a-t-elle indiqué in préambule. Il y a eu un avant et un après mai 2018. » Ou encore sur les paroles de Florence Cortes, qui a renoncé à se rendre à cet état des lieux de l'environnement en



Mes Antoine Pastor et Renaud Le Gunehec en défense. / DDM, F.D.

Ariège ». « J'ai reçu des photos et des vidéos, j'ai eu peur. J'ai déjà été victime d'intimidations et de pression sur ma famille alors que j'ai toujours prôné le dialogue », a expliqué l'écologiste. « Le 5 mai 2018, ça aurait dû être une journée de discussions. Les associations ne font que lancer l'alerte, le monde change tellement. Ce n'était pas une provocation comme le dit la partie adverse. » Puis, concernant le rôle des leaders des organisations syndicales : « Après avoir bien chauffés leurs adhérents avant et le jour de la manifestation, on nous explique qu'ils les ont canalisés. Mais ces personnes sont pleinement responsables de cette contre-manifestation. Elles n'ont cessé de souffler le chaud et le froid », conclut-elle, demandant 15 000 euros de préjudice moral à chacune des six associations, en plus des 2 400 de préjudice financier. « Je suis fier de plaider pour le monde rural » Dans le même exercice, Me Le Gunehec n'est pas en reste. « Je suis scandalisé, pas tant par les demandes des parties civiles, mais par les réquisitions du procureur, a-t-il ainsi tancé.

« L'affaire que le tribunal devra juger reflète l'antagonisme profond qui se maintient quatre ans après les faits », a exprimé Olivier Mouisset, le procureur de la République de Foix, en introduction de ses réquisitions. Celui-ci s'est félicité qu'il y ait eu « zéro incident en marge de cette audience. C'est déjà une bonne nouvelle. Et je remarque que chacun a pu exposer ses arguments. Je vais annoncer des réquisitions libres et indépendantes » a-t-il poursuivi, avant d'ajouter : « Il n'a jamais été question du procès de la ruralité, il ne faut pas transformer cette procédure en tribune politique. On doit dire le droit, la loi est la même pour tous. » Puis, sur les faits « proprement parler » : « On peut comprendre la peur ressentie par les personnes présentes. Il y a absence de tout rassemblement pacifique. Les attitudes des personnes sur les images diffusées ne mentent pas sur le contexte tendu et la tenue de cette manifestation illégale, a enfoncé le procureur, pour intimider la partie adverse qui n'aurait pas le droit de cité en Ariège. Je vais donc démontrer que cette entrave concertée avec l'aide de menaces est parfaitement caractérisée », a insisté le représentant du ministère public.



Le procureur de la République de Foix, Olivier Mouisset. / DDM, F.D.

« Que les esprits et les tensions s'apaisent » Le procureur est notamment revenu sur les propos tenus par Jean-Luc Fernandez et Philippe Lacube au micro de la manifestation. « Ils me laissent dubitatif. "Aujourd'hui c'est un avertissement mais demain, on la passera la rivière, comme un seul homme" explique Jean-Luc Fernandez par exemple, en parlant de la rivière qui sépare les manifestants de la salle des fêtes où se situent les associations écologistes. Si ça, ce n'est pas une menace... M. Toulis s'est associé délibérément, M. Lacube avait un rôle charismatique, Mme Biard reconnaît que son rôle était de coordonner les adhérents pour aller à cette manifestation... », énumère le parquetier. Avant de conclure : « Vous entrez en voie de condamnation au regard du caractère notable des faits, du trouble certain à l'ordre public et du non-respect d'une liberté fondamentale consacrée par la Constitution. À l'issue de cette audience, je formule le vœu que les esprits et les tensions s'apaisent et que la vie reprenne son calme. » F.D.